



LES ARCHERS DU CHAPITRE GCOBIHOREL
 ont le plaisir de vous inviter au **Concours salle : 2 x 18 m**
 Sélectif pour les championnats de France, de Normandie, Départemental et le challenge du cd 76

Ville de **BIHOREL**

SAMEDI 14 ET DIMANCHE 15 NOVEMBRE 2020
Gymnase Georges Hébert, domaine du Chapitre à Bihorel allée Gérard Philippe
Coordonnée GPS N 49°28' 13.313 E 1° 8' 36.341

HORAIRES

	Samedi après midi	Dimanche matin	Dimanche après midi
Greffe	13h30	8h00	13h00
Entraînement	13h45	8h15	13h15
Inspection du matériel	14h15	8h45	13h45
Début des tirs	14h30	9h00	14h00

Remise des récompenses dimanche vers 17h30 (sous réserve de décision contraire de la municipalité et dans le respect des règles sanitaires et des gestes barrières)

Présentation au greffe de l'attestation de licence papier ou dématérialisée avec photo (de la saison 2020-2021) ou justificatif d'identité avec photo

BLASONS

Arcs à poulies	De cadets a super vétéran	Tri spot de 40
Arcs classiques	Poussins 8, 9 et 10 ans Benjamin, Minimes	Blasons de 80 samedi après midi Blasons de 60
	Autres catégories	Blasons de 40 ou tri spots de 40 (à préciser lors de l'inscription).
Arcs nus	Cadets (Minimes et cadets)	Blasons de 60
	Autres catégories	Blasons de 40 ou tri spot de 40 (à préciser lors de l'inscription).

Afin de faciliter la constitution du pas de tir dans le respect du protocole sanitaire FFTA en vigueur **merci de nous préciser lors de votre inscription si vous êtes droitier ou gaucher.**

RECOMPENSES



En individuel aux trois premiers de chaque catégorie.	
Par équipe (l'inscription est à faire avant le début des tirs)	3 tireurs classiques dont 1 femme ou 1 jeune 3 jeunes (toutes catégories confondues) 3 archers Bare Bow 3 archers poulies

INSCRIPTIONS : 6 euros toutes catégories ou 11 euros pour 2 départs

Règlement à établir à l'ordre du G.C.O.B. Tir à l'Arc et à adresser à :

MALLET Bruno 37 rue Ferdinand Cartier 76960 NOTRE-DAME DE BONDEVILLE

Inscriptions possibles par mail à bruno.j.mallet2@wanadoo.fr

Aucune inscription par téléphone

Téléphone en cas d'urgence au 06 72 51 42 50 (de 18 à 20 heures)

Les inscriptions seront définitives dès la réception du règlement par courrier dans un délai de 8 jours.

Tenue blanche ou tenue du club et chaussures de sport obligatoire.

Arbitre responsable : DEMARAIS Roger

Port du masque obligatoire pour tous dans toute la salle sauf pour les archers pendant leur temps de tir (le masque devra être remis pour monter aux cibles)

Seuls les archers auront accès à la « zone archer », la présence d'un entraîneur masqué pour les jeunes (moins de 18 ans) sera tolérée. Les accompagnants et le public devront OBLIGATOIREMENT restés dans la « zone public »

Le non respect des consignes entraînera l'exclusion du gymnase du contrevenant.

Toute personne ne portant pas le masque se verra refuser l'accès au gymnase.

Une buvette sera à votre disposition suivant la réglementation sanitaire et sous réserve de l'accord municipal ou préfectoral.

Selon la tournure des événements actuels et sous décision administrative, le concours peut être annulé.

Agrément ffta 0976095

